



Véhicules industriels et engins de travaux publics en Algérie

10 septembre 2009

© MINEIE – DGTPE – UBIFRANCE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001 : 2000

La manne pétrolière et gazière a permis aux autorités algériennes d'engager le pays dans d'importants programmes d'investissements publics, visant à diversifier l'économie et développer les infrastructures de base.

Fort du dynamisme des secteurs de la construction et des infrastructures de transport, le marché des véhicules industriels et engins de travaux publics enregistre une forte croissance.

Généralités



Présentation générale du secteur

Le marché des engins de travaux publics

Estimé à 590 M USD en 2008, le marché des engins de travaux publics est en pleine croissance. La production locale ne pouvant répondre pleinement aux besoins générés par le dynamisme du secteur de la construction, le taux de couverture par les importations est d'environ 85%. Le taux de croissance annuelle des importations est, quant à lui, passé de 23% en 2004 à 61% en 2008.

Parts de marché des principaux pays exportateurs d'engins de travaux publics vers l'Algérie : (en 2008)

Chine	23%
Japon	18%
France	10%
Corée du Sud	9%
Italie	6%
Allemagne	6%
Etats-Unis	6%
Royaume-Uni	6%
Autres	16%

La production locale d'engins de travaux publics couvre 15% du marché.

Profitant de l'accroissement important de la demande, de nouveaux acteurs se sont imposés sur le marché algérien. Détrônant des partenaires historiques du secteur, la Chine et la Corée du Sud ont respectivement accédé au rang de premier et quatrième fournisseurs de l'Algérie entre 2005 et 2008.

La France a, quant à elle, vu ses exportations augmenter de près de 40% en cinq ans, passant de 23 M USD en 2003 à 59 M USD en 2008. La bonne tenue des exportations hexagonales est cependant contrastée par une baisse régulière de ses parts de marché.

L'Entreprise Nationale de Matériels de Travaux Publics (ENMTP) et sa filiale SOMABE, spécialisée dans la construction de dumpers et bétonnières, réalisent la majeure partie de la production nationale d'engins.

Plusieurs entreprises se sont lancées dans l'importation et la distribution d'engins depuis la fin des années 1990. La plupart d'entre elles sont contrôlées par des opérateurs algériens. Néanmoins, on compte, parmi les plus importantes, quelques entreprises détenues par des intérêts étrangers telles que la filiale algérienne de Bergerat Monnoyeur qui distribue les matériels Caterpillar, Algomat qui représente Manitou, ou encore Demdistral, filiale du groupe belge DSA. D'autres grandes marques internationales sont représentées en Algérie, à l'instar de Komatsu, Volvo, Hyundai, John Deere ou Hitachi.

Le marché des véhicules de transport

Le transport de personnes et de marchandises est assuré à 85% par la route.

Le réseau routier algérien est d'environ 108 000 km.

Avec près de 3,5 millions de véhicules, le parc automobile algérien est le plus important du Maghreb. Les véhicules de transport (autobus et camions lourds) représentent le tiers du volume global, soit près d'1,2 million d'immatriculations. En raison de la vétusté du parc, de l'interdiction d'importer des véhicules d'occasion et de l'essor du secteur de la construction, la demande de véhicules industriels et de transport ne cesse d'augmenter.

Les exportations françaises de véhicules de transport de personnes ont augmenté de 170% entre 2007 et 2008.

Les importations de véhicules de transport de personnes ont atteint 313 M USD en 2008, en progression de 29,7% par rapport à 2007. Le Japon est le premier fournisseur de l'Algérie, suivi par la Chine.

Les 2/3 du parc algérien de véhicules industriels ont plus de 20 ans.

En 2008, les importations de véhicules de transport de marchandises se sont élevées à 1,4 Md USD, soit une hausse de 45% par rapport à 2007. Au coude à coude, la Chine et le Japon sont les deux principaux fournisseurs de l'Algérie (respectivement premier et deuxième fournisseurs), talonnés par la France qui a vu ses exportations croître de 26,3% en 2008 par rapport à 2007. En position de challenger, l'Afrique du Sud a enregistré une progression spectaculaire de ses exportations de véhicules de transport de marchandises à destination de l'Algérie, supérieure à 1 200% en 2008 par rapport à 2006, détenant ainsi près de 12% de part de marché.

La France est le 1^{er} fournisseur de l'Algérie de remorques et semi-remorques.

Secteur porteur en Algérie, les importations de remorques et semi-remorques ont connu une hausse de près de 70% sur la période 2007-2008, passant de 106,8 M USD à 181 M USD. La France tient le haut du tableau, avec 21,4% de part de marché en 2008, suivie de près par la Tunisie, deuxième fournisseur de l'Algérie avec 20,8% de part de marché. Les progressions les plus importantes entre 2007 et 2008 sont enregistrées par la Chine, la Belgique et l'Italie.

Perspectives

Un secteur tiré par l'investissement public



Profitant des revenus générés par la rente pétrolière, les autorités algériennes ont décidé d'entreprendre une politique budgétaire expansionniste visant à soutenir l'investissement et développer les infrastructures. Le secteur des véhicules de transports et engins en Algérie profite *de facto* à plein de cette politique d'investissements.

Parmi les nombreux programmes engagés, le logement constitue l'un des secteurs prioritaires puisque les autorités algériennes prévoient la construction d'1 584 238 logements. D'importants projets de construction d'édifices publics (stades, universités, hôpitaux, etc.) sont également inscrits au programme. Les infrastructures culturelles ne sont pas en reste, puisque la construction de l'Opéra d'Alger, d'une bibliothèque Arabo-Sud américaine et d'une salle polyvalente de 10 000 places est prévue.

Sous l'impulsion du Ministère des Transports, un programme d'investissement de 10 Mds EUR pour le développement du réseau ferroviaire est aussi prévu. En parallèle, les projets du tramway à Alger, Oran et Constantine, ainsi que du métro d'Alger sont en cours de réalisation.

La modernisation du réseau routier est aussi une priorité du gouvernement, notamment avec la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, traversant l'Algérie sur un tracé de 1 216 km reliant Tlemcen à Annaba. Enfin, les infrastructures

maritimes doivent également voir leurs capacités croître, le Ministère des Travaux Publics prévoyant de porter le patrimoine portuaire de 42 ports en 2008, à 50 en 2009.

Accès au marché

Pour toute information complémentaire, contacter :

M. Kamel SILHADI
kamel.silhadi@ubifrance.fr
ME-Ubifrance en Algérie

L'interdiction d'importer des véhicules d'occasion et pièces de rechange d'occasion en Algérie a été élargie aux engins de TP par la loi de Finances complémentaires de juillet 2009.

Aspects réglementaires

La réglementation

Afin de réduire le niveau des importations et favoriser l'émergence d'une industrie locale, le gouvernement algérien a pris récemment un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le décret exécutif n°09-181 du 12 mai 2009, confirmé dans la loi de finances complémentaire 2009 (LFC 2009), qui stipule que les sociétés d'importation, créées à compter du 28 Juillet 2009, ont pour obligation d'avoir au minimum 30% de leur capital social détenu par des personnes physiques de nationalité algérienne et/ou des personnes morales dont l'ensemble des associés ou actionnaires sont de nationalité algérienne. Ces mesures sont applicables aux sociétés qui importent des matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

La LFC 2009 prévoit également l'introduction d'une taxe à l'acquisition de véhicules lourds et d'engins neufs. Elle s'élève à 340 000 DZD (environ 3 300 EUR) jusqu'à 22 tonnes, et à 500 000 DZD (environ 4 800 EUR) pour les engins de plus de 22 tonnes. En parallèle, toute importation de véhicules et d'engins d'occasion est interdite, de même que l'importation de pièces détachées d'occasion.

Accord d'association Algérie-Union Européenne

Entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005, l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne vise à établir une zone de libre échange entre les deux rives de la Méditerranée, et ce à l'horizon 2017. Cet accord d'association comporte un processus progressif de démantèlement des barrières douanières. Les véhicules de transport et les engins sont concernés, et font l'objet d'un démantèlement progressif des droits à compter du 1^{er} septembre 2007.

Pour en savoir plus

Salons du secteur et contacts utiles



Salons du secteur :

- BATIMATEC

Salon International du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (**SALON LABELLISÉ UBIFRANCE**)
Palais des expositions, Pins Maritimes – ALGER
Prochaine édition du 13 au 17 mai 2010

- Salon International du véhicule industriel et utilitaire

Organisateurs : SAFEX et ACAA (Association des Concessionnaires Automobile d'Algérie)
Palais des expositions, Pins Maritimes – ALGER
Prochaine édition du 30 novembre au 6 décembre 2009



- SITP

Salon International des Travaux Publics (**Pavillon UBIFRANCE**)

Organisateurs : SAFEX et Ministère des Travaux Publics

Palais des expositions, Pins Maritimes – ALGER

Prochaine édition du 16 au 19 novembre 2009



L'essentiel d'un marché : Algérie

23,70 € H.T / 218 pages

A commander : www.ubifrance.fr

Pour toutes informations complémentaires, contacter : renee.verrier-galby@ubifrance.fr

Contacts utiles :

- Association des Concessionnaires Automobile d'Algérie (ACAA)

Lotissement Benhaddadi Said, villa N°41. Chéraga – ALGER

Tél : +213 (0) 21 51 35 60 / Fax : +213 (0) 21 51 57 87

- SAFEX

Palais des expositions – Pins maritimes, ALGER

Tél : +213 (0) 21 21 01 23 / Fax : +213 (0) 21 21 05 40

- Ministère des Travaux Publics

6, rue Mustapha Khalef, Ben-Aknoun – ALGER

Tél. : +213 (0) 21 91 55 47 / Fax : +213 (0) 21 91 35 95

Publication de la ME-Ubifrance en Algérie :

Pour mieux appréhender le marché algérien, procurez-vous « *L'essentiel d'un marché* », disponible à la librairie du commerce international à Paris et sur le site Internet d'Ubifrance. Il vous donnera les clés pour profiter des opportunités offertes aux entreprises françaises en Algérie.

A paraître à l'automne 2009 :

Guide répertoire « Engins de TP et véhicules industriels en Algérie »

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE (adresser les demandes à ME-UBIFRANCE en Algérie).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Adresse : ME-Ubifrance en Algérie
Ambassade de France en Algérie
25, chemin A. Gadouche
16035 Hydra- ALGER

Rédigée par : Anthony ESCURAT
anthony.escurat@ubifrance.fr
Revue par : Claude MASEGOSA
claudemasegosa@ubifrance.fr
ME-Ubifrance en Algérie

Version originelle du 10 septembre 2009

Ce document ne peut être revendu.